



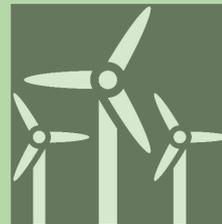
David SAMZUN, en compagnie de Véronique CRENO et de Benoît BOISROBERT

MERCREDI 19 MAI 2021

2 représentants de l'union locale CFE-CGC de Saint-Nazaire, Véronique CRENO et Benoit BOISROBERT ont rencontré David SAMZUN, maire de Saint-Nazaire et Nicolas MORVAN (conseiller au cabinet du Maire-Président) afin de leur présenter la nouvelle organisation territoriale de la CFE-CGC ainsi que la nouvelle équipe au service des salariés de notre bassin d'emploi.

Parmi les sujets abordés lors de cette réunion, la **défense de l'emploi** dans le bassin Nazairien a été au cœur des discussions. Pour exemple, l'action conjuguée des syndicats, dont la CFE-CGC, et des élus locaux et nationaux dans la mise en place de la loi sur l'activité partielle longue durée (loi ARME) a été déterminante pour sauvegarder de nombreux emplois et éviter des drames sociaux.

UNE VISION DURABLE DE L'INDUSTRIE LOCALE



La transition écologique est aujourd'hui fondamentale dans la vie des entreprises. Depuis 20 ans, la ville de Saint-Nazaire soutient des projets comme l'éolien Off-Shore qui ont su allié le développement économique de la région et la création d'emplois pérennes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La CFE-CGC (comme les autres organisations syndicales représentatives) dispose d'un local de travail situé **4 rue Marceau (maison des syndicats)**, mis à disposition par la Mairie de Saint-Nazaire.

Ce lieu permet d'accueillir et d'accompagner les salariés en difficulté mais aussi d'y organiser des formations pour que les mandatés et les militants CFE-CGC acquièrent des compétences nécessaires à ces missions.

Des réunions mensuelles entre délégués des principales entreprises du bassin nazairien y sont organisées afin de créer un réseau professionnel dense et solide.

Tél : **02 40 22 24 98** Courriel : ud44@cfecgc.fr

FUTURE ORGANISATION D'AIRBUS ET DE STELIA-AEROSPACE

Au cours de cette rencontre, vos 2 représentants ont également évoqué le devenir d'un secteur durement touché par la crise liée au Covid-19, rappelant l'importance de l'aéronautique dans notre région pour de nombreuses entreprises sous-traitantes.

Pour la CFE-CGC, il faut soutenir l'ensemble de ces entreprises en garantissant l'implantation de nouvelles chaînes d'assemblage et des lignes de fabrication de pièces élémentaires modernisées et compétitives, en anticipant et augmentant les investissements de recherche et développement, notamment sur l'**avion du futur**, et bien sûr en maintenant les embauches, notamment des jeunes en alternance et en apprentissage.

DE NOUVEAUX CONSEILLERS DU SALARIÉ



La nouvelle équipe des **conseillers du salarié** de l'union locale a été présentée à M. le Maire.

La mission de conseiller du salarié est de préparer et d'accompagner des salariés convoqués à des entretiens préalables à licenciement ou lors d'une rupture conventionnelle, dans les entreprises non pourvues de représentant du personnel. Cette nouvelle équipe de jeunes délégués CFE-CGC, désignée pour 3 ans, s'est très rapidement organisée afin d'être opérationnelle face à la situation économique difficile dans de nombreuses PME de la région. La liste de tous les conseillers du salarié est disponible auprès de l'union locale CFE-CGC et affichée dans toutes les mairies de Loire-Atlantique.